



Accusé de vol de fioul dans un hangar visitable par tous

Par **ziza1010**, le **30/04/2011** à **03:31**

Bonjour,

mon propriétaire m'accuse de vol de fioul.

Mercredi alors que je n'étais pas à mon domicile ce dernier c'est permis avec un de ces amis d'entrer dans une dépendance de la maison que je n'avais pas fermé à clé pour constater que j'étais en possession de bidon de fioul, quand je suis arrivé il m'a dit que je n'étais qu'une voleuse qu'il lui manquait 300 litres de fioul spécifique à bateau et qu'il avait trouvé 2 bidons de ce fioul dans ma dépendance et que j'avais 3 heures pour lui rembourser ses 300 litres. j'habite une ferme ouverte à tous car ce monsieur a beaucoup d'ami, n'importe qui aurait pu venir dérober son fioul qui se trouve sous un hangar ouvert avec la pompe installé sur la cuve et une prise de courant à côté, il m'a menacer de porter plainte et a pris l'un de mes bidons de fioul qu'il avait déjà sorti de la dependance avant que j'arrive.

N'ayant rien à me reprocher je lui explique que mes bidons de fiouls servent à alimenter ma chaudière en attendant que je fasse rentrer mon fioul, mais il m'a expliquer que dans mes bidons ce n'était pas du fioul mais du fioul pour bateau...enfin bref il a porter plainte contre moi, je n'ai rien à me reprocher, mes 4 bidons de fioul ont été acheté le 24 décembre preuve par chèque, j'ai mis du gasoil dans mes deux voitures comme d'habitude avec paiement par carte bleu et je ne suis pas en possession de ces 300 litres de fioul, les gendarmes sont venus voir sa cuve et là j'attend

Je ne comprend pas dois je presenter mes relevé de compte demander au gendarmes de fouiller chez moi pour lever cette acusation surtout qu'il est rentré dans ma dépendance sans mon autorisation c'est permis de prendre un bidon comme preuve ainsi que des photos de ma chaufferie que dois je faire??

merci pour vos réponses.